

Commune de Montségur-sur-Lauzon



## Compte rendu du conseil municipal

*Séance du vendredi 28 juillet 2017*

Des élections municipales ont été organisées dans la commune de Montségur-sur-Lauzon le dimanche 23 juillet 2017. Le premier conseil municipal suivant ces élections s'est tenu à la salle Jean Giono (salle des fêtes), le vendredi 28 juillet 2017 à 20h.

Ce conseil a été régulièrement convoqué par le maire sortant, Sylvain GUILLEMAT. Le quorum est réuni.

Sont présents (par ordre alphabétique) : Alexandre BARAT, Paul BERARD, Sylvie BOURSAUD, Carole CONSTANCE, Jérôme ESCRIVA, Yves FEYDY, Virginie JARDIN, Béatrice KAMINSKI, Laurence LEMAITRE, Jacques PELFORT, Marina RICOU, Frédéric RODRIGUEZ, Pascal ROUQUETTE.

Sont excusés : Gil PEYROL (pouvoir à Pascal ROUQUETTE), Dominique SICARD (pouvoir à Alexandra BARAT).

\*

Le doyen, Yves FEYDY, préside le début de cette séance. Il invite les conseillers municipaux élus le 23 juillet 2017 à prendre place.

Yves FEYDY rappelle que le conseil municipal est composé de 15 membres : 13 membres de la liste « Pour Montségur », conduite par Pascal ROUQUETTE et 2 membres de la liste « L'intérêt général », conduite par Sylvain GUILLEMAT.

Yves FEYDY indique que Carole CONSTANCE et Frédéric RODRIGUEZ siégeront au titre de la liste « L'intérêt général ». Il propose une collaboration constructive et invite l'assistance à les applaudir.

Yves FEYDY salue la très forte participation des Montséguriens au scrutin (75 %). Il souligne que les résultats ne sont ni un plébiscite pour la liste « Pour Montségur », ni un rejet pour la liste « L'intérêt général ». Il souhaite que Montségur retrouve la concorde et l'unité. Il invite le conseil municipal à se mettre humblement au service du village avec dévouement, probité, efficacité et transparence. Et cela pour offrir un nouvel élan au village.

\*

## **1<sup>er</sup> point à l'ordre du jour : élection du maire**

Un seul membre se déclare candidat : Pascal ROUQUETTE.

Il est procédé au vote à bulletin secrets.

Sur 15 suffrages exprimés, Pascal ROUQUETTE obtient 13 voix. 2 bulletins blancs sont comptabilisés.

Pascal ROUQUETTE devient président de la séance.

\*

## **2<sup>ème</sup> point à l'ordre du jour : élection du 1<sup>er</sup> adjoint**

Un seul membre se déclare candidat : Gil PEYROL.

Il est procédé au vote à bulletin secrets.

Sur 15 suffrages exprimés, Gil PEYROL obtient 13 voix. 2 bulletins blancs sont comptabilisés.

L'ordre du jour est épuisé.

\*

Pascal ROUQUETTE remercie le conseil municipal sortant. Il rappelle qu'à l'heure où les crises de vocations d'élus municipaux sont croissantes, il est essentiel de saluer et de remercier ceux qui se sont investis.

Pascal ROUQUETTE remercie les Montséguriens qui ont accordé leur confiance à la liste qu'il a conduit. Il rejoint Yves FEYDY dans ses propos introductifs en ce que ce vote ne constitue pas un blanc-seing. Il remercie également l'ensemble du personnel municipal. Il indique que Montségur a toujours été un village solidaire et que cette solidarité doit être restaurée.

Pascal ROUQUETTE souligne qu'il a travaillé aux côtés de deux maires qui se sont distingués par leurs services aux Montséguriens. Il leur rend hommage à cette occasion.

Il confirme sa priorité, celle de restaurer l'apaisement au sein de Montségur et au sein de la municipalité.

Enfin, Pascal ROUQUETTE informe l'assemblée qu'une première réunion publique se tiendra à la salle Jean Giono (salle des fêtes) le jeudi 21 septembre 2017 à 19h30 pour présenter le calendrier des projets, les commissions retenues et inviter les Montséguriens volontaires à rejoindre ces commissions.

\*        \*  
\*